



#### Direction Générale des Services

ID: 064-216404228-20241218-DEL\_24\_12\_18\_11-DE

# Conseil municipal du 18 décembre 2024 DELIBERATION

Rapporteur: Patrick NAVARRO

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick NAVARRO

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33 Nombre de présent-e-s : 26 Nombre de votant-e-s : 33

#### Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, Stéphane LARTIGUE, Adjoints,

Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Pierre BAHOUM, Conseillers Municipaux.

### Etaient représentés :

- M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- M. Jean-Paul PORTESSENY donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

## 11 - MODIFICATION DES TARIFS PRATIQUÉS PAR UN DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC : CENTRE NAUTIQUE DE SOEIX

A l'occasion de la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du 25 novembre 2024, le délégataire du service public du Centre Nautique de SOEIX, l'Association Foyer Rural de SOEIX, représentée par son président Monsieur Frédéric GRAINDORGE, a demandé une hausse de ses tarifs afin de prendre en charge une augmentation de la masse salariale, l'augmentation du coût des fluides et des investissements mobiliers nécessaires pour le gîte.

Activité	2022	2023	2025
Rafting 2h30 adulte Rafting 2h30 enfant Hot dog 2h30 adulte Hot dog 2h30 enfant Journée multi adulte	26 €	26 €	28€
	18 €	19 €	21€
	26 €	26 €	28€
	18 €	19 €	21€
	46 €	47 €	52€
Journée multi enfant	36 €	38 €	40€
Hydrospeed 2h adulte	26 €	26 €	28€
Hydrospeed 2h enfant	18 €	19 €	21€
Kayak adulte	26 €	26 €	28€

		Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Kayak enfant	18 €	19 € Reçu en préfecture le 23/12/2024
Kayak descente adulte	26 €	26 € Publié le 28€
Kayak descente enfant	18 €	19 € ID: 064-216404228-20241218-DEL_24_12_18_11-DE
Gîte nuitée	16 €	18 € 20€
Gîte ½ pension adulte	29 €	34 € 37€
Gîte ½pension enfant	27 €	31 € 35€
Gîte pension compl. adulte	41 €	43 € 50€
Gîte pension compl. enfant	34 €	40 € 46€

Tel que mentionné dans la convention d'affermage,

Et vu l'avis favorable émis par la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Ouï cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- APPROUVE les nouveaux tarifs proposés,
- AUTORISE le délégataire à appliquer ces tarifs à partir du 1er janvier 2025.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 18 décembre 2024. Suivent les signatures.-

Le Maire,

**Bernard UTHURRY**